

possession d'une autorité de ce genre ; que cette autorité n'a jamais cessé d'exercer son action par tout l'univers ; qu'elle est aujourd'hui au dix-neuvième siècle, aussi respectée qu'autrefois. Puisqu'il en est ainsi, et que la possession publique, paisible, primitive, constante et universelle est un fait qu'on ne saurait révoquer en doute, on doit la regarder comme légitime, du moins jusqu'à preuve évidente du contraire.

---

## MGR. PIERRE FLAVIEN TURGEON.

---

Au mois de février 1855, les 21, 22 et 23, l'église métropolitaine de Québec et celle de St. Roch offraient à la piété un spectacle vraiment touchant : prêtres, lévites, fidèles, tous inondaient leurs parvis et venaient déposer aux pieds du St. Sacrement exposé à leur vénération, leurs prières et leurs supplications. Le premier pasteur de l'Eglise du Canada, Monseigneur l'Archevêque Pierre Flavien Turgeon avait été frappé d'une maladie mortelle, pendant qu'il assistait, le 19, au service d'une Sœur de la Charité, à l'église du faubourg St. Jean, et l'on accourait de toutes les parties de la ville pour conjurer le Seigneur de conserver à son troupeau un pasteur si cher. Dieu exauça des vœux si ardents : mais, impénétrable dans ses desseins, il ne rendit pas au vénérable malade sa vigueur première. Quelquefois encore il lui permit, il est vrai, de paraître au chœur de sa cathédrale pour y bénir les fidèles de Québec : mais il ne voulut pas qu'il remît au service de sa sainte cause l'activité qu'il n'avait cessé de déployer durant une carrière déjà si bien fournie. Les sept dernières années de sa vie, son infirmité avait fait de tels progrès qu'il lui était devenu impossible de quitter sa chambre, jusqu'à ce que Dieu l'eût retiré à lui dans la nuit du 24 au 25 de ce mois, à l'âge de près de 80 ans.

Peu d'hommes se survivent à eux-mêmes, sans s'exposer à perdre le juste tribut d'éloges qui auraient accompagné leurs funérailles, s'ils avaient disparu dans la plénitude de leur gloire. La mémoire de Monseigneur Turgeon surmontera cette épreuve. Malgré l'espèce d'oubli où sa longue retraite semble l'avoir relégué, les souvenirs se ravivent aujourd'hui autour de sa tombe prête à se fermer ; l'on aime à redire son passé qui certes ne manque pas d'éclat ; la Religion reconnaissante des services éminents qu'il lui a rendus, publie son éloge : elle remonte à son enfance, étudie avec intérêt sa vie de Séminaire et admire surtout les actions de son long et glorieux épiscopat.

Québec, déjà si fier d'avoir fourni à l'Eglise du Canada NN. SS. les évêques d'Esgly, Hubert, Panet et Signay, se glorifie encore d'avoir

donné le jour à Mgr. Turgeon : il y naquit le 12 Novembre 1787, de M. Louis Turgeon, respectable négociant de cette ville et de Dame Louise Dumont. Distingués par leur religion et leur probité, ils furent pour leur enfant des modèles de vertu et surent lui communiquer, dès son bas âge, cette délicatesse de conscience qui ne l'a jamais abandonné.

Ce fut sans doute une consolation pour ces bons parents de voir l'application du jeune Flavien, devenu en 1800, élève du Petit Séminaire de Québec. Il n'est pas sans intérêt de lire la note de ce charmant petit septième, destiné un jour à occuper la première dignité ecclésiastique du pays. Voici en quels termes son bulletin annuel apprécie son mérite : *adolescens sapidus, suavis et citra omne supercilium functus est omnibus exercitiis festivo et diligenter.* En 1805, rendu en troisième, il méritait qu'on écrivit de lui : *quo sapientior in scholâ nullus existit.* Heureux l'enfant qui ne dément pas les espérances que ses maîtres fondent sur lui et qui ne voit pas flétrir les lauriers qu'il a cueillis, ses premières années de Séminaire ! Il fut donné au jeune Flavien de soutenir, durant toutes ses études, la réputation qu'il s'était conquise en traversant le seuil même de notre maison, celle d'un succès remarquable, uni à la pratique de la plus tendre piété. Un des prêtres qui chérissent le plus sa mémoire, nous disait qu'il passait même parmi ses confrères pour un autre Louis de Gonzague. Telle était sa dévotion à l'église, sa modestie, la réserve de ses manières, que l'on trouvait des rapports frappants entre lui et l'angélique écolier que l'Eglise honore aujourd'hui sur ses autels.

Mgr. Plessis, avec ce coup-d'œil qui lui faisait si bien connaître les hommes, avait remarqué cet élève au milieu de ses condisciples. Il l'appela auprès de sa personne, après sa Rhétorique, pour l'employer au secrétariat, et lui donna en même temps la soutane. Le jeune abbé suivit son cours de philosophie et de théologie, tout en s'initiant déjà, sous un si grand maître, aux détails de l'administration. Mgr. Plessis caressait secrètement l'idée de laisser à sa mort le trône épiscopal à M. Turgeon lui-même. Il voulait de longue main, le préparer à ce poste important et multipliant ses rapports avec lui, lui faire connaître ses vues et le mettre en état de maintenir les traditions établies. C'est M. l'abbé Ferland qui, dans sa biographie de Mgr. Plessis, nous fait connaître ces détails.

Cependant la Providence eut d'autres vues : ce ne fut que vingt-cinq ans après la mort de son vénérable ami, qu'elle lui permit de monter sur le siège épiscopal. Elle voulait qu'il rendit auparavant au Séminaire de Québec d'éminents services.

Ordonné prêtre le 29 août 1810, il fut agrégé au Séminaire le 19 octobre 1811 et demeura attaché à cette maison l'espace de vingt-deux ans. Il y occupa tour à tour la charge de directeur du grand et du petit Séminaire, de premier assistant supérieur et de procureur.

Il remplit cette dernière charge l'espace de neuf ans, depuis 1824 jus-

qu'en 1833. C'est surtout comme procureur qu'il s'est acquis la reconnaissance du Séminaire de Québec. Sous son habile administration, s'ouvre véritablement, pour cette maison, une ère de prospérité inconnue depuis les désastres de la conquête. Habile à débrouiller de vieux comptes, infatigable dans ses recherches, ferme lorsqu'il fallait faire observer les contrats, et cependant capable, quand il était nécessaire, de condescendre à quelques petites concessions, il a réussi à éclaircir le cahos où était ensevelie une partie du bilan de l'Île Jésus et de plusieurs autres départements. Ses successeurs n'ont eu qu'à marcher sur ses traces et à compléter son œuvre, et ils ont eu plusieurs fois à s'étonner des travaux considérables auxquels il s'était livré.

Mais est-ce là le seul souvenir précieux que Monseigneur Turgeon légua au Séminaire de Québec ? Non, il y en a un autre que nous lui préférons : c'est celui que laisse après lui le passage d'un prêtre accompli : soit qu'il communique durant trois années, aux élèves du grand Séminaire, la science de la théologie et celle des cérémonies, qui lui sont si familières : soit qu'il forme à toutes les vertus les élèves du petit Séminaire, durant trois autres années : soit qu'il régisse les affaires de la procure : quelque poste qu'il occupe vous retrouverez en lui les qualités qui distinguent une vie parfaitement sacerdotale. Son nom se rattache à celui de deux autres prêtres qui ont vécu en même temps que lui au Séminaire et qui lui ont porté l'estime que lui-même leur avait vouée : MM. Jérôme Demers et Antoine Parant. J'ai souvent entendu des lèvres de M. L. J. Casault l'éloge de ces trois prêtres si pleins de mérite à tous les égards, et qui semblaient, à un certain point de vue, se compléter l'un l'autre. L'un, M. Demers, plus sérieux, plus grave, portait ses jugements avec cette justesse qu'il fallait reconnaître ; l'autre, M. Parant, plus bienveillant, aimait surtout à écouter les inspirations de son bon cœur ; le troisième, M. Turgeon, plus gai, plus spirituel, tempérait par ses réparties ce qu'il pouvait y avoir de trop austère, ou de trop charitable, qu'on ne passe l'expression, dans la conversation de ces deux confrères. Le commerce de ces trois hommes était extrêmement agréable : les personnes du monde qui conversaient avec eux s'en retournaient enchantées soit de la noblesse ou de la grâce de leurs manières, soit de la condescendance ou de la bonté de leur accueil.

Choisi pour l'épiscopat dès sa jeunesse, comme nous l'avons vu, M. Turgeon eut l'occasion de reculer devant la responsabilité qu'impose cette dignité. A la mort de Mgr. Plessis, en 1825, Mgr. Panet, alors âgé de 72 ans, sentant le besoin d'avoir un coadjuteur, présenta au comte de Dalhousie, gouverneur du Canada, les noms de trois prêtres qu'il croyait les plus capables de l'aider à partager ses fonctions. M. Turgeon était sur la liste entre feu M. Demers et Mgr. Signay. Jusqu'à cette époque, le gouvernement anglais se croyait autorisé à user du droit du gouverne-

ment français lorsqu'il s'agissait de la nomination des évêques : il tenait à approuver lui-même celui des trois sujets qui devaient être présentés au Souverain Pontife. MM. Demers et Turgeon apprirent officiellement que leur nom avait été présenté à l'approbation du gouvernement : après avoir délibéré tous deux, ils arrivèrent à la détermination de refuser la charge qu'on désirait leur imposer.

En 1833, à la mort de Mgr. Panet, Mgr. Signay, obligé à son tour de partager les travaux de l'épiscopat, réussit à vaincre la répugnance de M. Turgeon et à lui faire accepter le fardeau qu'il avait refusé huit ans auparavant. Il fut sacré le 11 juin 1834 au milieu de l'allégresse générale du clergé et du peuple canadien, sous le titre d'évêque de Sidyme, *in partibus infidelium*. C'est Mgr. Signay lui-même qui fut l'évêque consécrateur : il était assisté de Mgr. Lartigue et de Mgr. Gaulin. Le sermon fut prêché par M. le grand vicaire Cadieux, curé des Trois-Rivières : voici les paroles qu'il adressait, en terminant, au nouveau dignitaire : " Je dirai que votre qualité d'élève, de disciple, de compagnon et d'ami d'un prélat illustre dont la mémoire sera toujours chère à ce diocèse, Mgr. J. O. Plessis, votre voyage avec lui jusqu'au siège de l'église catholique, votre approche près du tombeau des martyrs, vous sont une garantie de votre zèle apostolique, et qu'avant que nous vous eussions choisi, vous l'aviez été dans le ciel ! "

Ces paroles ne furent pas démenties : à peine avait-il été choisi et consacré qu'il seconda avec énergie tous les desseins de son vénérable Archevêque, Mgr. Signay. C'est à lui que l'on doit attribuer une large part dans les œuvres qui ont signalé le règne de ce prélat : l'établissement en 1867 de l'œuvre de la propagation de la Foi ; la fondation en 1838 de la mission de la Colombie : l'établissement en 1841 des retraites ecclésiastiques ; la construction du palais archiépiscopal en 1844 : la formation, la même année, de la province ecclésiastique de Québec.

Son zèle reçut un redoublement d'ardeur, lorsque le 10 Novembre 1849, il se vit chargé de l'administration complète du Diocèse et lorsqu'à la mort de Monseigneur Signay, il prit solennellement possession du siège archiépiscopal le 8 du mois d'octobre 1850.

" Protéger contre la fureur des loups le troupeau qui lui est confié et lui donner une nourriture salubre, voilà, d'après les paroles que le Pape Pie IX adressait dernièrement à Mgr. de Tloa, voilà où doivent tendre les efforts d'un évêque." Il n'est pas difficile de se convaincre de l'importance que Mgr. l'Archevêque Turgeon attachait à ce double devoir.

L'éducation, tel est un des moyens de donner aux fidèles la nourriture salubre. Eh bien ! nous voyons Mgr. Turgeon protéger l'éducation dans toutes ses branches, depuis l'humble école de campagne jusqu'à l'Université-Laval. Il y avait peu d'années qu'il était évêque : il se di-

rigeait pendant nos vacances vers le séjour qu'il avait tant aimé, celui de S. Joachim et du petit Cap. En passant, dans une des paroisses voisines, devant une maison d'école, il aperçoit toute la troupe des enfants qui sortaient précipitamment, heureux sans doute de voir arriver le terme de la classe. La bonne maîtresse sortait sur le seuil pour jeter un dernier regard sur sa famille qui allait se disperser. Monseigneur Turgeon fait immédiatement arrêter sa voiture, commande lui-même aux enfants de rentrer de nouveau à l'école, s'y rend aussitôt, et malgré le premier trouble où cette visite inattendue semble jeter tout le monde, il veut savoir le mérite de chacun ; adresse des paroles pleines de bonté aux plus diligents ; distribue des récompenses et prodigue les plus beaux éloges à l'humble maîtresse d'école qui se dévoue à un ministère si pénible mais si méritoire. Ce fut un événement dont le souvenir resta gravé dans le cœur de tous, et un vénérable curé m'en faisait le récit avec émotion.

Professeur de théologie pendant quelque temps, il savait la haute importance que les élèves du Grand Séminaire doivent attacher à cette reine des sciences. Dans une lettre du 5 septembre 1853, adressée à M. L. J. Casault, alors Supérieur, il lui exprime la résolution de n'admettre, en général, à l'ordination, que des jeunes gens qui auraient eu le temps de s'exercer dans la retraite à la pratique des vertus sacerdotales, et de se préparer, par des études suivies, à l'exercice du saint ministère. En effet, ajoutait-il, les besoins de l'époque demandent plus que jamais que le prêtre soit la lumière des peuples par sa science et ses vertus. Il déplore ensuite que les besoins du ministère l'aient empêché de permettre aux élèves du Grand Séminaire de se livrer exclusivement à leurs études spéciales, et fait des vœux pour que les fortes études théologiques fassent des progrès.

Ce fut pour sa haute intelligence une bien vive satisfaction de voir s'élever sous son règne l'Université-Laval, destinée, d'après ses propres expressions, à être d'une immense utilité aux grands intérêts de l'ordre, de la morale et des saines études.

Saluer avec bonheur l'idée de cette création, d'abord émise par Mgr. de Montréal, appuyer et par ses paroles et par ses lettres la demande qui était adressée, à ce sujet, au gouvernement de la Province ; soutenir avec énergie le projet une fois conçu, et ne plus permettre qu'on l'abandonnât ; donner de puissants encouragements à M. L. J. Casault qui parfois sentait quelque défaillance à la vue des difficultés sans nombre qui attendaient le Séminaire de Québec ; se réjouir infiniment quand il voit le projet sur le point de se réaliser, grâce à la libéralité du gouvernement impérial ; enfin, recommander, par son mandement du 8 décembre 1853, l'Université-Laval, aux fidèles de son diocèse : la louer en face du pays, dans des termes qui font honneur et à la largeur de ses vues et à la justesse de ses idées ; voilà, si nous ne nous trompons, voilà le beau rôle que Mgr. Pierre

Flavien Turgeon a joué vis-à-vis cet établissement qui s'honorera à jamais de l'avoir eu pour premier Visiteur et pour premier protecteur.

Lorsque Mgr. Turgeon se félicitait du succès de l'Université-Laval, il n'était que l'écho de ses confrères dans l'Épiscopat canadien. Il avait eu le bonheur de les réunir en concile provincial en 1851 et sur cette question de l'éducation supérieure comme sur bien d'autres, il s'était aidé de leurs lumières et de leurs conseils. Du moment où il avait pris possession du siège de la métropole, il s'était convaincu de l'utilité et de la nécessité de convoquer ses suffragants pour délibérer avec eux sur les intérêts spirituels de la province et, de nouveau en 1854, il eut le bonheur de présider à une seconde de ces réunions sacrées où Dieu se plaît à éclairer les pasteurs sur leurs devoirs envers leurs ouailles et sur les moyens de leur être utiles ; les mandements de cette double époque font connaître les travaux des Pères des deux premiers conciles de Québec.

Pour obéir à l'un des vœux du premier concile, Mgr. Turgeon se hâta de rétablir dans son diocèse les conférences ecclésiastiques. Quatre fois par année, les membres du clergé, dans leur arrondissement respectif, se réunissent pour discuter sur quelques points importants de la science ecclésiastique. Rien de plus utile, d'après les paroles même de notre vénérable prélat, que ces pieuses réunions, pour maintenir et fortifier le goût des études théologiques, et pour entretenir dans l'enseignement ainsi que dans l'exercice du saint ministère, cette belle unité qui fait la force du catholicisme. Les règlements qui déterminent la marche à suivre dans ces conférences ont été formulés par Monseigneur l'Archevêque et font preuve d'une grande sagesse.

Voilà quelques-unes des œuvres de Mgr. Turgeon pour donner à son troupeau la nourriture convenable : la science dans toute son étendue. Quand il s'est agi de le protéger contre la fureur des loups, suivant l'expression de Pie IX, qu'a-t-il fait ?

Parcourez son mandement du 2 avril 1854 pour ranimer le zèle des amis de la tempérance et voyez avec quelle énergie il s'élève contre un vice qui a toujours produit au milieu de notre peuple de si funestes ravages.

Lisez encore son mandement du 15 janvier de la même année sur les tables tournantes. Le vertige s'était emparé de bien des têtes, les amenant à des écarts étranges à la suite des tables elles-mêmes qu'elles interrogeaient de mille manières. Mgr. Turgeon parla, et telle fut la force de sa parole que de ce moment, la sagesse revint au peuple et l'obéissance la plus absolue suivit cet acte de l'autorité suprême. Merveilleux exemple qu'il est bon d'enregistrer dans nos annales pour prouver et la raison qui distinguait notre prélat et l'ascendant qu'il exerçait sur ses ouailles. Ce document fut publié en France : un auteur célèbre de Théologie, le P. Gury, l'a inséré en grande partie dans les dernières éditions de son ouvrage, et nous avons entendu dire nous-même à Paris à Monseigneur Lavigerie que rien de mieux n'était paru nulle part sur cette question.

Le zèle de Mgr. Turgeon à procurer à son peuple le bien spirituel ne se contenta pas de la parole ; il voulut donner à son clergé, déjà si attentif à tous ses devoirs, l'aide des membres de deux ordres religieux.

Dévoués aux missions du Saguenay depuis 1844, les Oblats obtinrent la permission d'établir une maison de leur société à Québec même. Ils furent chargés de la paroisse de St. Sauveur où leur zèle a reçu tout dernièrement encore une si cruelle épreuve.

Il est un ordre dont l'histoire est intimement liée à celle des commencements de notre pays : ses membres ont scellé notre terre de leur sang de martyrs. Forcé de disparaître à la suite de la conquête, le dernier d'entre eux, le Père Cazot, était mort à Québec en 1800. Mgr. Turgeon voulut renouer cette chaîne interrompue depuis un si grand nombre d'années : en 1849 les Pères Jésuites revenaient s'établir au milieu de nous.

C'est surtout à ces deux ordres que l'on a recours pour donner les retraites dans nos campagnes : les éloges les plus mérités accompagnent partout le bien qu'ils ne cessent de produire dans les âmes.

Il nous tarde d'arriver à une des qualités distinctives de Mgr. Turgeon : sa charité.

En 1845, à la suite des incendies de St. Roch et de St. Jean, il employa la plus grande partie de son temps, avec l'élite des citoyens de Québec, à remédier aux maux des tristes victimes de cette immense calamité.

En 1847, lorsque les fièvres typhoïdes exercèrent leur ravage parmi les émigrés, et parmi les habitants de Québec, il se donna une peine infinie pour assurer le sort de plus de 400 orphelins laissés sans appui. Quelle sollicitude pour les prêtres qui, dans l'exercice de leur ministère, avaient été attaqués de la contagion ! Il se transportait souvent à leur chevet pour leur procurer les secours de l'âme et du corps que leur état réclamait.

Semblable au Bon Pasteur, qui est venu délivrer les âmes du péché, Monseigneur Turgeon put contribuer, avant de mourir, à former un asile destiné au repentir, celui du Bon Pasteur : il encouragea de sa parole et de ses libéralités les fondatrices de cette belle œuvre, fit faire des quêtes pour son soutien et la recommanda à son diocèse.

Mais il est une œuvre que sa tendresse affectionna par dessus toutes les autres : elle se portait de prédilection vers un asile d'où l'humanité devait recevoir tant de secours : l'hospice des sœurs de Charité. C'est là qu'il a fait connaître tout ce qu'il y avait de bon et de tendre dans son cœur. Redire toutes les attentions délicates dont il fit preuve envers ces bonnes sœurs depuis l'année 1851 jusqu'à sa mort, celles-là seules pourraient le faire qui en ont été les objets. Ce que nous pouvons affirmer c'est qu'elles n'en parlent qu'avec attendrissement, et nous étions ému nous-même aux détails que nous donnait leur plus ancienne supérieure, la Rvde. Sœur Mallet.

Qu'il nous suffise de rappeler qu'il leur a laissé son patrimoine, preuve de son affection pour cet établissement.

Disons aussi que les bonnes sœurs ont eu l'occasion de prouver d'une manière insigne la reconnaissance qu'elles ont vouée à leur grand bienfaiteur. Depuis douze années, deux d'entre elles venaient passer la journée auprès de l'auguste malade, l'entourant de tous les soins, de toutes les prévenances dont elles seules savent le secret. Là ne s'est pas bornée leur pieuse gratitude : elles ont voulu fonder pour le repos de l'âme de leur cher père, un service annuel qui perpétuera son souvenir dans la maison de son cœur.

Il est consolant de voir une existence de quatre vingts ans, qui s'est consacrée sans relâche aux œuvres de la charité la plus éclairée, s'éteindre au milieu des soins de cette même charité. Le juste reçoit même en ce monde les promesses de Dieu ; *opera illorum sequuntur illos*. Cinquante sept années de prêtrise, trente-trois années d'épiscopat, quatre-vingts années de vie toujours édifiante : quelle suite de mérites de toutes sortes n'a-t-il pas été donné à Mgr. Turgeon de recueillir pendant une si longue carrière ! L'amour attentif dont il s'est vu entourer durant les douze dernières années de sa vie, lui a prouvé que sa récompense commençait même ici-bas. Ce qui a pu aussi adoucir les amertumes de sa longue maladie, c'est qu'il voyait les rênes du diocèse confiés à un prélat que lui-même s'était choisi pour coadjuteur et qu'il voyait rempli de toutes les qualités éminentes qui en feront son digne successeur.

C. L.

---

## INTRONISATION DU NOUVEL ARCHEVEQUE DE QUEBEC.

Mercredi après-midi a eu lieu à la cathédrale, la prise de possession, par Mgr. Baillargeon, du siège archiépiscopal laissé vacant par la mort de Mgr. Turgeon. La plupart des fidèles et presque tout le clergé présents le matin aux funérailles de l'illustre défunt dont le nom vient de s'ajouter à la liste des membres de l'épiscopat canadien morts au service de l'Eglise du Canada, avaient voulu assister à cette cérémonie, une des plus importantes du rite catholique.

Le cortège qui devait accompagner processionnellement Mgr. l'archevêque Baillargeon à la cathédrale laissa le palais archiépiscopal à quatre heures. Par malheur la pluie tombait alors à torrents et la procession, qui devait défilier par la rue Buade, dût suivre le chemin couvert qui conduit du palais archiépiscopal à la cathédrale. Au premier rang du cortège on